



Réseau québécois d'action  
pour la santé des femmes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## COMMUNIQUÉ

### LES RISQUES DE PRÉJUDICES DE LA MÉDECINE ESTHÉTIQUE

#### OFFICIELLEMENT RECONNUS

**Montréal, le 15 juin 2010** – Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) accueille avec satisfaction les conclusions et les recommandations du Groupe de travail sur la médecine esthétique du Collège des médecins du Québec qui a rendu public son rapport final aujourd'hui.

Les différents constats présentés dans le document confirment la nécessité de mieux documenter et d'encadrer les activités médicales et chirurgicales dans le domaine esthétique.

« Sachant que tout acte médical, même esthétique, comporte des risques de complications, nous sommes particulièrement satisfaites des recommandations visant à favoriser l'obtention d'un réel consentement libre et éclairé » précise Lise Goulet, responsable du dossier Image corporelle des femmes. Le RQASF appuie fortement l'idée de la tenue d'un registre « local » des interventions de médecine et de chirurgie esthétique dans lequel seraient consignées, notamment, les données sur la nature, le nombre d'interventions, les incidents et accidents survenus. « Bien qu'il ne s'agisse pas d'un registre officiel public visant à informer directement la population, nous considérons qu'il s'agit d'un premier pas intéressant dans ce sens » poursuit Madame Goulet.

La recommandation de produire un guide d'exercice précisant, entre autres, les indications, les contre indications et les effets secondaires à surveiller pour chacune des techniques, les normes de formation requises pour effectuer celles-ci et la procédure à suivre pour garantir l'obtention d'un consentement libre et éclairé est également bien accueillie. Espérons toutefois qu'un tel guide soit accessible au grand public.

Le RQASF salue le courage et l'intégrité du comité de travail qui a su mettre en lumière les nombreuses difficultés et défis associés au développement de l'industrie des interventions esthétiques. Tel qu'il le fait depuis le dépôt de ses recommandations qui a suivi la tenue du colloque *Le marché de la beauté...un enjeu de santé publique* en novembre 2006, le RQASF continuera de collaborer avec les instances professionnelles afin d'assurer une meilleure protection du public.

**À propos du RQASF :**

Fondé en 1997, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes est un organisme provincial multidisciplinaire sans but lucratif dont la mission est de travailler à l'amélioration de la santé physique et mentale des femmes, ainsi que de leurs conditions de vie.

-30-

**Pour information ou entrevue :**

Lise Goulet, agente de liaison, responsable du dossier Image corporelle des femmes

Cellulaire : (514) 222-2731

Bureau : 514-877-3189

Pour consulter en ligne les actes du *Colloque pour un changement social – Le marché de la beauté...un enjeu de santé publique*, section *Chirurgies esthétiques – le droit d'être informé(e)*, recommandations (pp C-49 à C-54) :

[http://rqasf.qc.ca/files/actes-colloque\\_esthetique\\_0.pdf](http://rqasf.qc.ca/files/actes-colloque_esthetique_0.pdf)